

Annexe II

PROGRAMMES ET HORAIRES DES RECYCLAGES DE L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL

Les modalités de formation des sessions de recyclage comprennent un contrôle préalable rapide des connaissances et des compétences, un rappel succinct de la théorie et mettent l'accent sur les aspects pratiques en tenant compte de la navigation pratiquée et de l'expérience acquise.

Recyclage des marins titulaires du niveau EM I

D'une durée minimale de sept heures

Le programme est identique à celui de l'unité d'enseignement Prévention et secours civiques de niveau 1 et de l'UV-HPR.

Recyclage des marins titulaires du niveau EM II

d'une durée minimale de seize heures et dispensée à un effectif maximum de seize stagiaires

Ce recyclage comprend :

1- six heures consacrées à l'UV-PSEM.

Le programme comprend :

- La chaîne des secours : l'équipe de secouristes à bord ; le rôle des CROSS et du CCMM dans la chaîne de secours ;
- Les bilans ;
- Relevage et brancardage d'une victime avec utilisation du matériel spécifique sur un navire (plan dur avec matériel de contention et harnais, gouttière de type Bellisle, etc) ;
- Urgences vitales : détresse respiratoire ; obstruction brutale des voies aériennes par un corps étranger ; ventilation artificielle avec matériel ; oxygénothérapie ;
- Urgences vitales : arrêt cardiaque chez l'adulte ; réanimation cardio-pulmonaire adulte ; utilisation du Défibrillateur Automatique Externe ;
- Urgences vitales : détresse circulatoire ; hémorragies externe et extériorisée ;
- Urgences vitales : détresse neurologique ; perte de connaissance ; position d'attente adaptée ;
- Traumatismes : brûlures ; plaie ; traumatisme du dos ou du cou ; traumatisme des membres ; immobilisations ;
- Cas concrets de synthèse.

2- quatre heures consacrées à l'UV- SE.

Rappel technique et pratique par simulation sur supports pédagogiques pour l'entraînement aux gestes techniques infirmiers. Les gestes à réaliser sont ceux du 3 de la formation de niveau II (EM II) de l'annexe I.

3- six heures consacrées à l'UV-AMMCT 2.

AMMCT 2 - 1 (Durée : deux heures) Organisation des soins à bord des navires et Aide médicale en mer :

- Echanger et analyser les expériences vécues en termes de problèmes de santé à bord ;
- Remise a niveau des connaissances sur les conditions de pratique des soins à bord et de recours à un médecin, les rôles respectifs du capitaine, responsable des soins, et du médecin du centre de consultation médicale maritime.

AMMCT 2 - 2 (Durée : quatre heures) : Mise en pratique et synthèse de l'ensemble des connaissances et compétences de l'enseignement médical de niveau 2 :

- Gestion et Utilisation de la dotation médicale du bord (dotation B) : règles de bonne pratique.
- Cas concrets avec exercices de téléconsultations, incluant la pratique
 - du bilan détaillé des fonctions vitales, avec évaluation de la gravité ;
 - de l'examen lésionnel d'un blessé ;
 - de l'examen d'un malade ;
- Évaluation de la formation.

Recyclage des marins titulaires du niveau EM III

d'une durée minimale de trente-six heures et dispensée à un effectif maximum de seize stagiaires

Ce recyclage comprend :

1- sept heures consacrées à l'UV-PSEM.

Le programme comprend :

- La chaîne des secours : l'équipe de secouristes à bord ; le rôle des CROSS et du CCMM dans la chaîne de secours ;
- Les bilans ;
- Relevage et brancardage d'une victime avec utilisation du matériel spécifique sur un navire (plan dur avec matériel de contention et harnais, gouttière de type Bellisle, etc) ;
- Urgences vitales : détresse respiratoire ; obstruction brutale des voies aériennes par un corps étranger ; ventilation artificielle avec matériel ; oxygénothérapie ;
- Urgences vitales : arrêt cardiaque chez l'adulte ; réanimation cardio-pulmonaire adulte ; utilisation du Défibrillateur Automatique Externe ;
- Urgences vitales : détresse circulatoire ; hémorragies externe et extériorisée ;
- Urgences vitales : détresse neurologique ; perte de connaissance ; position d'attente adaptée ;
- Traumatismes : brûlures ; plaie ; traumatisme du dos ou du cou ; traumatisme des membres ; immobilisations ;
- Atteinte circonstancielle : hypothermie par immersion ; intoxications ; noyade ;
- Malaise et affections spécifiques ; Crise convulsive généralisée ; crise d'asthme
- Cas concrets de synthèse.

2- sept heures consacrées à l'UV-ME.

Le programme comprend :

- La conduite de l'interrogatoire puis de l'examen clinique en fonction du symptôme dominant. Chacun des cas les plus courants est envisagé : le malade a de la fièvre, il a des douleurs, il est essoufflé, il tousse, il présente des troubles urinaires, etc ;
- La réglementation médico-administrative ; la maintenance et le rangement des dotations médicales embarquées (A, compléments passagers, GMSU) ;
- L'hygiène à bord et la prévention des risques sanitaires professionnels et infectieux ; ce dernier enseignement reprend les trois modules de l'UV-HPR et la partie ME 6 de l'UV-ME et est adaptée au type de navigation effectuée par les stagiaires.